# A Saint-Jean-de-Marsacq, circuit des us et coutumes de l’Adour

Par cette boucle, on appréhende le fleuve Adour à  travers ses usages ancestraux : chemin de halage, marnières, barthes...

| Infos pratiques | |
|---|---|
| **Départ** | SAINT-JEAN-DE-MARSACQ |
| **Durée** | 05h00 |
| **Distance** | 18,1 km |
| **Balisage** | Bleu |

# Votre itinéraire

### Étape 1 : LE MOULIN

Le circuit part du centre du joli village de Saint Jean de Marsacq avec son église classée du XVIème siècle (portail renaissance, tour carrée) et sa statue de la Vierge à l'enfant. Il prend la route du Moulin qui traverse une plaine agricole et se dirige vers l'Adour et ses Barthes. Du Moulin, une coulée verte, d'abord de platanes puis de chênes et de noisetiers, débouche sur le fleuve au niveau de la Marnière.

### Étape 2 : LA MARNIÈRE

Le nom de ce lieu-dit provient de la présence d'anciennes carrières d'où l'on extrayait de la marne qui servait à amender les champs très argileux dans le secteur. On emprunte alors le chemin de halage, dont les coteaux sont peuplés de saules, d'aulnes, de frênes, de peupliers, de chênes, de cornouillers, jusqu'à l'ancienne tuilerie du Cousturé

### Étape 3 : ANCIENNE TUILERIE DE COUSTURÉ

Poursuivre le chemin de Halage. Jusqu'au début du siècle dernier, il permettait aux péniches t autres embarcations de remonter l'Adour, tractées par des bœufs ou des chevaux.

### Étape 4 : BARTHES PRAIRIALES

Le chemin s'ouvre soudainement sur un vaste espace de barthes prairiales pâturées par les troupeaux de vaches et de chevaux, en compagnie des oiseaux d'eau, dont la cigogne. Cet espace est délimité par le puissant coteau du bois de Pouy.

### Étape 5 : RUISSEAU DE LORTA

On quitte le chemin de halage après le pont sur le ruisseau de Lorta qui draine les barthes et que l'on longe jusqu'à la route départementale très peu passante. Celle-ci circule en pied de coteau jusqu'à un carrefour.

### Étape 6 : CARREFOUR DE CHEMINS

Le circuit grimpe alors à l'assaut du coteau boisé.

### Étape 7 : COTEAU BOISÉ

Ce coteau entaillé de quelques petits vallons rejoint, dans un paysage rural tantôt voisé, tantôt cultivé, le RD 12 et le circuit court.